



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKET- BALL

COMITE DRÔME-ARDÈCHE DE BASKET- BALL

NOVALPARC- 2 place Edmond Regnault-Chemin des Huguenots-

26000 VALENCE

☎ 04 75 78 13 75

Email : comite-basket-ball-26-07@orange.fr

Site : <http://club.quomodo.com/comite-basket-26-07>

COMITÉ DIRECTEUR DU 23 OCTOBRE 2017

MEMBRES PRESENTS :

Président	Radouane BOUSELOUGUIA
Secrétaire Général	Yannick GERBANDIER
Membres élus présents	Suzanne BROLIRON - Christelle CHANAS - Raymonde CHENU - Sylvette FILAMBEAU - Jocelyne GRIMAUD - Christelle GUERIN - Myriam ROZERON - Roger ARHANCET - Gérard BROLIRON - Gérard DEBARD - Stéphane DEGIRON - Renaud FOUREL - Sylvain QUERANY - Gilbert RIBET
Membres élus excusés	Agnès AILLAUD - Frédérique BAUDIN - Léonie SAULNIER - Chantal SIBUT - Pierre ARNAUD - Sébastien DAGOT - Luc MURILLON - Frédéric PETITJEAN

Début de la réunion à 19h10.

Retour Open Féminin :

Les clubs participants à cette seconde édition de l'Open Féminin Evelyne GEHIN sont très satisfaits. Les retours sont tous positifs. Aussi, l'idée du « Close » en fin de saison séduit et ce dernier est déjà très attendu.

AG FFBB :

Radouane BOUSELOUGUIA fait une synthèse de l'AG FFBB qui s'est tenue à St-Etienne les 13-14 et 15 octobre.

- Les financements publics seront de plus en plus durs à obtenir.
- L'Equipe de France masculine connaît un passage difficile.
- Baisse importante du nombre de licencié (-18 000 à cette date).
- Bras de fer avec la FIBA...

Attribution des évènements et manifestations du Comité :

Baby Halloween le 11 novembre 2017

Candidatures reçues : Chantemerle les Blés - Montpezat sous Bauzon – Pierrelatte.

La commission mini-basket a décidé d'attribuer cet évènement aux clubs de Chantemerle les Blés (nord) et Montpezat sous Bauzon (sud).

YG

Baby Noël le 23 décembre 2016 :

Aucune candidature n'a été reçue à ce jour.

Baby Pâques le 31 mars 2018 :

Candidatures reçues : BCNA – Chomérac – Deume - Tain – Génissieux – Aubenas (hors délai).

Candidatures retenues : Chomérac et Deume.

Un Vote est effectué à main levée. Le choix de Chomérac et Deume est validé à l'unanimité, moins deux abstentions.

½ finale de coupe Drôme-Ardèche 31 mars 2018 :

Candidatures reçues : Chavanay – Chomérac - Die – Jarcieu – Mercuroi - Montpezat (hors délai) – Rhodia - St-Jean de Muzols - St Paul 3 Châteaux – Savasse (hors délai) – Serrières.

Candidatures retenues : Chavanay – Jarcieu et St-Paul 3 Châteaux.

Un Vote est effectué à main levée. Le choix de Chavanay, Jarcieu et St-Paul 3 Châteaux est validé à l'unanimité, moins un contre.

Match classement DM4 le 13 mai 2018 :

Aucune candidature n'a été reçue à ce jour.

½ finale pré région le 20 mai 2018 :

Candidatures reçues : Chomérac - Guilherand-Granges – Mercuroi - Montpezat (hors délai)

St-Jean de Muzols - St Paul 3 Châteaux – Rhodia - Savasse (hors délai).

Candidature retenue : St-Jean de Muzols.

Un Vote est effectué à main levée. Le choix de St-Jean de Muzols est validé à l'unanimité moins 5 abstentions et 5 contre.

Close féminin 06 mai 2018 :

Un appel à candidature sera effectué prochainement.

Matches de Barrages les 18-19 et 20 mai 2018 :

Candidatures reçues : Chomérac – Eclassan - Guilherand-Granges – Mercuroi - Montpezat (hors délai) – Piégros - St-Jean de Muzols - St Paul 3 Châteaux – Rhodia - Savasse (hors délai).

Candidature retenue : Eclassan.

Un Vote est effectué à main levée. Le choix d'Eclassan est validé à l'unanimité.

Fête du mini le 26 mai 2018 :

Aucune candidature reçue à ce jour. Le club de UGAP a postulé hors délai. Un nouvel appel à candidature avec demande d'un dossier complet va être effectué.

Un Vote est effectué à main levée. Ce choix est validé à l'unanimité.

Finale de coupe Drôme-Ardèche les 02 et 03 juin :

Candidatures reçues : Aubenas (hors délai) - Chavanay - Chomérac – Die - Guilherand-Granges – Jarcieu - Mercuroi - Montpezat (hors délai) – St-Jean de Muzols - St Paul 3 Châteaux – Rhodia – Roiffieux - Savasse (hors délai).

Candidature retenue : Rhodia

Un Vote est effectué à main levée. Le choix de Rhodia est validé à l'unanimité.

YG

Finale Drôme-Ardèche 09 et 10 juin 2018 :

Candidatures reçues : Die – Rhodia – Vernosc-Davézieux.

Candidature retenue : Vernosc-Davézieux.

Un Vote est effectué à main levée. Le choix de Vernosc-Davézieux est validé à l'unanimité.

Vote sur le traité de fusion absorption de la Ligue des Alpes par la Ligue du Lyonnais :

Après un débat en séance, un vote sur le traité de fusion absorption de la Ligue des Alpes par la Ligue du Lyonnais est effectué à main levée :

11 contre 3 abstentions 2 pour

TIC Alpes :

Un stage préparatoire pour le TIC Alpes (catégorie U13) se tiendra sur le site du Valentin à Bourg les Valence les 24-25 et 26 octobre. Ce stage sera immédiatement suivi du TIC Alpes qui se déroulera à La Roche sur Foron les 27-28 et 29 octobre.

Didier Servant justifie le choix de regrouper le stage de préparation au TIC Alpes, sans retour à la maison des joueurs sélectionnés, afin d'éviter aux enfants des déplacements en voiture supplémentaires. En effet, certains joueurs des sélections filles et garçons habitent loin (Buis les Baronnies, Montpezat...).

Tournoi des Etoiles :

Les 05-06 et 07 janvier 2018, cette génération U13 disputera le tournoi des Etoiles à Voiron.

Forum mini basket :

La commission Mini Basket organise un forum le samedi 04 novembre à Châteauneuf sur Isère. Ce rendez-vous qui se déroulera de 09h30 à 16h30 est obligatoire pour les entraîneurs des catégories U9 - U11 et fortement conseillé pour ceux de la catégorie U7.

Le programme sera riche, avec des échanges autour de tables rondes et plusieurs interventions d'intervenants expérimentés.

Problèmes désignations des arbitres :

Sylvette FILAMBEAU, répartitrice informe les élus qu'elle a le plus grand mal à couvrir les rencontres à désignation. Journée après journée, le constat est de plus en plus probant : Il n'y a plus d'arbitres. Et ceux présents sont très peu disponibles.

Sylvette FILAMBEAU prend pour exemple le premier tour de coupe Drôme-Ardèche qui a lieu le 27 octobre. Sur les 19 rencontres de programmées, elle n'a que 23 arbitres de disponible dont 6 de niveau régional.

Face à cette situation catastrophique, la CDO reçoit régulièrement des demandes de clubs souhaitant voir leur match couvert en officiel.

D'une richesse d'arbitres sans égal sur le territoire, la CDO connaît une crise sans précédent. Depuis plusieurs années et jusqu'au printemps dernier, la CDO parvenait à couvrir l'ensemble des rencontres soumises à désignation et validé à l'AG d'Eclassan le 19 juin 2015. Aujourd'hui, il est difficile de couvrir les 12 rencontres à désignation PRF-PRM. Dans les catégories inférieures qui ne sont plus couvertes, les joueurs et dirigeants sont perplexes voire désabusés par cette situation nouvelle.

Le Bureau Directeur du Comité travaille avec la CDO à remédier à tous ces problèmes en essayant de trouver des solutions alternatives mais sans réelle conviction malheureusement. Le chantier est colossal, le Comité Directeur ne peut que déplorer les circonstances suite à la baisse des indemnités d'arbitrage voulu par la FFBB.

YG

Tour des Pôles

Commission Technique :

Formation de cadres : la ligue centralise les inscriptions sur deux bassins de formation en Drôme-Ardèche pour l'initiateur +.

Une formation animateur spécial mini sera proposé par le club de Tain-Tournon via son salarié Eric Béchaud.

Secrétariat :

Ghislaine DUMOND évoque un problème sur FBI, certaines licences repassent en édition bien que les clubs les aient reçues. Cela pose un problème pour le contrôle des imprimés non réceptionnés et réclamés aux clubs.

Commission Sportive :

Sur la feuille E-marque, certains joueurs apparaissent avec une étoile avant leur nom.

Cette étoile apparaît lorsque le joueur est inscrit après la signature de l'entraîneur.

L'historique de ces rencontres sera demandé aux clubs concernés pour vérification car il est formellement interdit de rajouter des joueurs(ses) après le commencement de la rencontre.

Commission de Discipline

Gérard DEBARD fait état des affaires en cours.

- 4 sont liés à la participation, par des joueurs non qualifiés à la date du match, à une ou plusieurs journées de championnat.
- 1 est dû à la participation à une rencontre, d'un joueur « inconnu » de FBI.
- 1 lié à la participation d'un joueur U8 à une rencontre U13.

Radouane BOUSELOUGUIA rappelle que tous ces faits sont graves et sous la responsabilité des présidents de clubs.

Commission Mini-Basket :

Renaud FOUREL, président de la commission remercie les clubs qui ont communiqué très en amont leurs disponibilités de salle. Ce qui a permis à la commission d'établir les plannings des plateaux U9 et U11 jusqu'aux vacances de Noël.

En revanche, l'Open U11, des 16-17 décembre qui nécessite d'avoir à disposition 3 terrains est à ce jour dépourvu de site.

Commission des Equipements :

Gérard BROLIRON président de la commission, expose les dossiers en cours :

- Aubenas doit fournir un nouveau relevé d'éclairage.
- La salle annexe du gymnase des deux Rives à St-Vallier n'est pas autorisée à disputer des rencontres de championnat de France.
- La commission se déplacera à Génissieux (26/10) et Anneyron (10/11) pour vérifier les nouveaux tracés.

YG

Affiliation du club des VANS

Suite à la modification de son siège social dans le Gard, Le Bureau Fédéral a décidé, lors de sa réunion du 22 septembre d'attribuer un numéro d'affiliation, au club des Vans, dans le département du Gard. Malgré les oppositions du Comité Drôme-Ardèche et de la Ligue des Alpes, la Fédération fait savoir que cette décision est valable uniquement pour la saison 2017-2018.

Radouane BOUSELOUGUIA et les élus sont surpris par cette décision qui est à l'opposé de celle prise par le passé lorsque le club de RHODIA désirait voter en Drôme-Ardèche lors des AG et avait émis la possibilité éventuelle de changer son siège social.

Le Comité reste en observation de cette décision.

Radouane BOUSELOUGUIA tient à rappeler à ses élus que le club des Vans a connu lors de la saison 2015-2016 d'importantes difficultés financières. Le Comité avait alors accompagné ce club à retrouver une stabilité financière.

Radouane BOUSELOUGUIA regrette que le Comité ait été informé de la demande du club des Vans très tardivement alors que la Fédération en avait connaissance fin juin.

Aussi, le Président fait un comparatif sur le nombre de licenciés à ce jour, à la même date un an auparavant.

Le constat est éloquent :

	Nombre de licenciés	
	Drôme-Ardèche	Gard
23/10/2016	6 419	2 381
23/10/2017	6 312	2 481
Ecart	-107	+100

A noter que lors de la saison 2016-2017 le nombre de licenciés du club des Vans était de 152.

Fin de la réunion à 22h30.

Yannick GERBANDIER,



Secrétaire Général

Radouane BOUSELOUGUIA,



Président du Comité